

COMMUNIQUE DE PRESSE

RISQUE DE NEIGE ET DE PHÉNOMÈNES GLISSANTS

Aujourd'hui à 16 heures, le Gers est placé en vigilance orange en raison d'un épisode neigeux notable pour le département et suffisant pour engendrer des difficultés de circulation.

Cet événement neigeux est prévu du mardi 3 février de 4 heures à 18 heures.

1 - Conséquences immédiates :

a - Sur le réseau routier :

Des chutes de neige, dans des proportions importantes (5 à 10 cm) ou du verglas étant attendus sur le département, les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes de branches d'arbres peuvent accentuer les difficultés.

b - Les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone peuvent être également affectés.

2 - Évolution prévisible de la situation : risque de verglas

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, avec les gelées nocturnes, la neige tiendra au sol et des plaques de glace rendront les chaussées glissantes.

3 - Conseils de comportement :

Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer :

- Renseignez-vous sur les conditions de circulation
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.

4 - Informations sur :

- **Les transports scolaires :** Renseignements : Conseil Général www.cg32.fr ou **0 820 200 229**
- **Conditions de circulation sur les grands axes :** N° Vert 0 800 100 200 (appel gratuit depuis un poste fixe) www.bison-fute.equipement.gouv.fr
- **Conditions de circulation sur les routes nationales de notre région :**
 - www.dirso.fr/viabilitehivernale/
 - www.inforoute-dir-centre-ouest.fr/
- **Conditions de circulation dans le Gers** (en cas d'événements climatiques importants) : www.gers.gouv.fr

